Le pays a consacrÃ© environ 5 milliards USD aux projets d'assainissement entre 2000 et 2013

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2016

L'AlgÃ©rie a investi 450 milliards de dinars dans la rÃ©alisation de projets de rÃ©seaux d'assainissement et de stations d'Ã©puration entre 2000 et 2013, et ambitionne d'atteindre l'objectif zÃ©ro rejets d'eaux usÃ©es Ã l'horizon 2030, selon des chiffres prÃ©sentÃ©s lundi par le ministÃ¨re des Ressources en eau et de l'Environnement.

Les dÃ©penses affectÃ©es Ã l'assainissement (rÃ©seau et traitement) ont totalisÃ© 450 milliards DA entre 2000 et 2013, selon un document sur le SchÃ©ma national de dÃ©veloppement de l'assainissement (SNDA) remis Ã la presse lors d'une journÃ©e technique sur la restitution de l'Ã©tude relative Ã ce schÃ©ma rÃ©alisÃ©e dans le cadre du programme de l'Union europÃ©enne (EAU II). Ces investissements se sont traduits par des "avancÃ©es significatives" en matiÃ¨re de raccordement des populations au rÃ©seau d'assainissement dont le taux a atteint 94 % dans les zones urbaines et 80 % dans les zones rurales. L'AlgÃ©rie compte actuellement 171 stations d'Ã©puration des eaux usÃ©es (STEP) d'une capacitÃ© de 900 millions m3/an contre 10 stations seulement en 2000. "Ces efforts ont permis de passer d'une capacitÃ© totale nationale de traitement de 1,3 million d'Ã©quivalent habitants en 2000 Ã une capacitÃ© de 12,4 millions d'Ã©quivalent habitants en 2013", selon ce document Ã©laborÃ© par le ministÃ¨re et l'UE. NÃ©anmoins, l'assainissement demeure un dÃ©fi majeur que l'AlgÃ©rie devrait relever dans les 15 prochaines annÃ©es, en raccordant toute sa population au rÃ©seau d'assainissement et Ã celui d'Ã©puration et parvenir ainsi Ã rÃ©aliser le sixiÃ¨me objectif du dÃ©veloppement durable des Nations unies Ã l'horizon 2030 relatif au raccordement de l'ensemble de la population Ã l'eau potable et Ã l'assainissement. "C'est pourquoi l'assainissement est considÃ©rÃ© maintenant comme Ã©tant le dÃ©fi le plus important que nous ayons Ã relever dans les prochaines annÃ©es", a indiquÃ© le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral du ministÃ¨re, El Had Belkateb.

Si 94 % de la population est connectÃ©e au rÃ©seau d'assainissement actuellement, 40 % seulement est raccordÃ©e aux stations d'Ã©puration. L'objectif Ã©tant de relever ces taux Ã 100 % au niveau national Ã l'horizon 2030 afin de garantir la protection des ressources en eau, la rÃ©duction des maladies Ã transmission hydrique et assurer la dÃ©pollution du littoral. C'est dans cette optique que s'inscrit l'Ã©tude relative au SNDA rÃ©alisÃ©e par des experts algÃ©riens et europÃ©ens et visant Ã mettre en place une stratÃ©gie nationale en matiÃ¨re d'assainissement. "Cette Ã©tude vise l'extension du plan national de l'eau et dÃ©finit la politique du secteur Ã long terme sur la prÃ©servation de la ressource en eau et la stratÃ©gie nationale d'intervention en matiÃ¨re de traitement des eaux usÃ©es au niveau du bassin hydraulique", explique M. Belkateb. L'expertise dotera aussi le secteur d'assainissement d'un outil informatique performant qui permettra de disposer d'une base de donnÃ©es dynamique et de faire des simulations de l'impact de la pollution sur les milieux rÃ©cepteurs grÃ¢ce Ã module de calcul qui va identifier des travaux recommandÃ©s Ã l'horizon 2030, a-t-il encore expliquÃ©.

L'autre dÃ©fi "majeur" du secteur rÃ©side dans la valorisation des eaux Ã©purÃ©es et des boues issues des STEP. Les responsables du programme EAU II ont recommandÃ©, Ã cet effet, la nÃ©cessitÃ© de rÃ©glementer l'utilisation des boues au vu des consÃ©quences qu'elles pourraient avoir sur l'environnement. Actuellement ces boues sont jetÃ©es dans les centres d'enfouissement techniques (CET) ce qui est interdit par la loi, alors que celle-ci recommande de valoriser les dÃ©chets ou rejets valorisables, souligne Hassina Hammouche, directrice du programme Eau II. Elle a fait savoir qu'une norme algÃ©rienne relative Ã l'utilisation de ces boues dans l'agriculture est en cours d'Ã©laboration par un groupe de travail multidisciplinaire au niveau de l'Institut algÃ©rien de normalisation (IANOR).

Le programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement EAU II est cofinancÃ© Ã hauteur de 30 millions d'euros par l'UE et 10 millions par l'AlgÃ©rie. Il soutient en particulier la mise en œuvre de la stratÃ©gie nationale d'assainissement.

AlgÃ©rie Presse Service (Alger) - AllAfrica 21-12-2015